



www.cdnangus.ca
courriel: cdnangus@cdnangus.ca

292140 Wagon Wheel Blvd, Rocky View County, AB T4A 0E2 • Tél: (403) 571-3580 • Fax: (403) 571-3599 • Sans-Frais: 1-888-571-3580

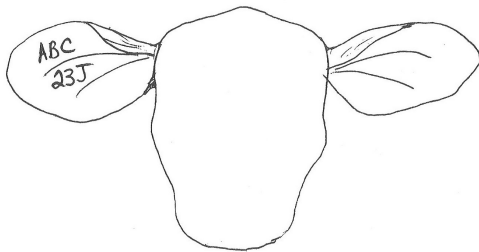
Demande de lettres de tatouage et de nom de troupeau—partie 3 de 4

Nom de membre _____

Numéro d'identification (si connu) _____

Les lettres de tatouage

Les lettres de tatouage sont requises pour enregistrer les bovins. Veuillez choisir deux, trois, ou quatre lettres qui seront autorisées pour votre utilisation exclusive afin de tatouer dans l'oreille de vos animaux Angus enregistrés. L'utilisation de chiffres et de la lettre Q n'est pas permise.



1^{er} choix _____

2^e choix _____

3^e choix _____

Nom de troupeau

L'utilisation de nom de troupeau enregistré est maintenant obligatoire. L'enregistrement d'un nom de troupeau vous donne l'utilisation exclusive d'un nom lorsque vous nommez vos animaux avec l'Association Canadienne Angus. Des noms comme Ferme, Ranch, Ltée et Corp sont interdits dans un nom de troupeau. Si vous avez d'autres questions à propos des noms de troupeaux, veuillez-vous reporter au manuel de l'éleveur de l'ACA.

Par exemple, un membre dont le nom de la ferme est Ferme Journée Ensoleillée Angus peut choisir d'inscrire le nom de troupeau, Journée Ensoleillée pour ensuite utiliser Journée Ensoleillée lorsqu'il nomme un veau: Red Journée Ensoleillée Bluebird. Les noms de troupeau peuvent être partagés entre membres de la famille si le consentement écrit est fourni.

1^{er} choix _____

2^e choix _____

3^e choix _____

Signature _____ Date _____